HInternes

Bienvenue au CH de Rodez!



























Le Centre Hospitalier de RODEZ est heureux de vous accueillir!

Chers internes, futurs confrères, la Commission Médicale d'Établissement et la Direction du CH Rodez, sont heureux de vous accueillir pour votre internat.

Vous pourrez bientôt découvrir votre lieu de travail et de vie ! Mais dans l'attente, ce livret d'accueil vous apportera quelques précisions concernant votre semestre d'internat au Centre Hospitalier de Rodez.

Bienvenue dans notre établissement!

Le Président de la commission Médicale d'établissement *Par intérim* Le directeur

Dr Simon RAY

Vincent PREVOTEAU

Sommaire

Quelques infos sur l'hôpital de Rodez	4
Organisation du CH Rodez – organigramme	5
Election du président et vice-président des internes	6
Organisation des gardes	6
Visite médicale	6
Formation dossier patient – DxCare	7 7
Formation radioprotection	
Démarche qualité et gestion des risques	7
Communication	8
INFOS PRATIQUES	
Logement	10
Courriel	11
Badges	11
Repas	11

Quelques informations sur l'hôpital de Rodez...

LE CENTRE HOSPITALIER DE RODEZ, ÉTABLISSEMENT SUPPORT DU GHT DU ROUERGUE



Groupement Hospitalier de Territoire du Rouergue :

- CH RODEZ établissement support
- CH DECAZEVILLE
- CH VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
- HÔPITAL LOCAL SALLES LA SOURCE
- HÔPITAL LOCAL ST GENIEZ D'OLT
- HÔPITAL INTERCOMMUNAL ESPALION -ST LAURENT D'OLT





UN ÉTABLISSEMENT MULTI-SITES

Site de Bourran : Centre Hospitalier Jacques Puel

- Médecine-Chirurgie-Obstétrique
- Pédo-Psychiatrie : Unité médico-psychologique des adolescents

Les Peyrières

- Soins de Suite et de Réadaptation
- Soins de Longue Durée
- EHPAD

3 Sites de Pédo-Psychiatrie

- UMP RODEZ Enfants de 7 à 11 ans
- CMP RODEZ Guidance infantile
- UMP OLEMPS Enfants de 3 à 6 ans

L'organisation de l'établissement :



EHPTO CHANGE IN THE PROPERTY OF THE PROPERTY O

Vincent PRÉVOTEAU

Directeur

de la direction commune Organigramme de direction

C.H. DECAZEVILLE

Directrice déléguée : Christelle DUMOULIN Suppléant : Emmanuel NOÉ

EHPAD AUBIN

Directrice déléguée : Christelle DUMOULIN Suppléante : Joëlle FIGEAC

C.H.I. ESPALION

Directeur délégué : Jean-Philippe DARIN-BERTRAND Suppléante : Nadine DE CARVALHO

C.H ST GENIEZ D'OLT

s Annette BELGUEIL - Do Directrice déléguée *par intén* Véronique BEHEREGARAY

C.H.I. DU VALLON

Directeur délégué *par intérim* : Jean BRIDET Suppléant : Vincent VERMANDE

Directrice ajointe : Céline GAQUIERE Directrice : Christine ZBORALSKI

Cécile TARRAT

Directrice : Aurélia GAMBARAZA Secrétariat général : Cécile TARRAI

Directrice : Véronique BEHEREGARAY

Jean-Philippe

DARIN-BERTRAND

Stéphanie GARRIGUES

Responsable des affaires médicales : Cécile VALENQ

Responsable communi Fabienne NICOULEAU

Directeur: Jean BRIDET

Responsable finances (à partir du 16 octobre 2023) : Stéphanie BECKER

Directrice: Anne BERTHE

Judicael HUMBERT - par intérim

esponsable droit des patients :

Responsable qualité : Florence BAIDAL Céline PEREZ

nsable cellule marchés :

Muriel GUIRAL

5/12

ann Jean BRIDET Emmanuel NOÉ

Organigramme des pôles et structures internes au 16 janvier 2023

Pôle SANTÉ PUBLIQUE	Cheffe de pôle : Dr I.VIDAI 2741	Service de santé au travail Dr I.VUILLOD 05.65.48.94.11	Hygjène Dr.L.VIDAL 2741	Département d'information médicale Dr.E. BREVET 2731	Qualité		Service social	LRENIER 2871 Secrétariat BOURRAN 2870 Secrétariat PEYRIERES 1020	Bed Manager C.SALOMON 2205
Pôle URGENCES - REANIMATION - IMAGERIE MEDICALE	Cheffe de pôle : Dr S. CAHUN Cadre supérieur de pôle : S.HOCQUARD 2605	Urgences / UHCD PROPERTY 2575 L VIALARET 2565	SAMU (Directeur médical) S. DA COSTA 2545	SMUR by Bys House Cutz 1511 / A Johnson LVIALARET 2565	CESU De la Section 2011 N. Sectivity 2575	USMP D. G. COMPANIE 2575 N. SKUTNIK 2575	Imagerie médicale an et caso of acras C. DEFRENE X 2685	Réanimation or centrose picts 5. DA COSTA 2545	Transports internes Service mortuaire V. JOURNET 2625
Põle MEDICO - GERIATRIQUE	Cheffe de pôle : Dr D. KAYA-VAUR 2451 Cadre supérieur de pôle : AM. NOUYRIGAT 2595	Gefratrie aigue Equipe mobile Dr. D. KAYA-VAUR 245.1 P. BOUZID 2455	Rhumatologie Dr. F.MARTINS 2256 P. BOUZID 2455	Soins de suite et de réadaptation Dr.D. RAYA —VAUR CJOSSEKAN 1285	Soins de longue durée CJOSSERAN 1285	EHPAD les Peyrières A. MARÉCHAI 1035 C.BELOEIL 1045			
Pôle INFECTIEUX	Chef de pôle : Par intérim, Dr. S. RAY* 2286 Cadre supérieur de pôle : Poste vacant	Maladies infectieuses et tropicales Dr B. GUERIN 2274 P. HERRANZ 2275	Biologie Dr. a. DUBOURDIEU 2622 V.VILLIEZ 2627	Equipes transversales (Diabétologie endocrinologie; addictologie; plaies et cicatrisations; CLT; centre de vaccination; CeGIDD Dr.S. RAY 2286 P. HERRANZ 2275	Pharmacie – stérilisation Dr.C. Markvul,ET 2943 LVERDIER 2953	Equipe de rééducation S.DELPECH 2395			
Pôle ONCOLOGIQUE	Chef de pôle : Dr G. REYES-ORTEGA 2242 Cadre supérieur de pôle : B. BAYLE 2305	Oncologie - hématologie Médecine interne Equipe mobile d'oncogériatrie Dr. N. BRUN 2272 A. GOLCZYK 2215	Soins palliatifs / Douleur Dr MF. AGASSE 2392 S. DELPECH 2395	Médecine ambulatoire Dr. N. BRUN 2272 F. CLARETY 2235	Anatomocytopathologie Dr V. MAASOW 2642 V. JOURNET 2625	Radiothérapie Dr. M. BAIES 2618 D.MISTREITA 2675	Médecine nucléaire Dr.C. AGIUS 2072 D.MISTRETTA 2675	Pneumologie Dr S. JULIEN 2211 A. GOLCZYK 2215	Physique médicale C. CHAMPAGNE 2694
Pôle VASCULAIRE	Chef de pôle: Dr T. HASSANI 2162 Cadre supérieur de pôle: C. BURG 2105	Neurologie USINV Dr.V. LEFEBVRE 2114 D. ROGER 2115	Cardiologie / USIC Dr.T. MASSANI 2262 B. AURELAC (USIC) 2555 J. LECARPENTIER 2155	Néphralogie / Hémadialyse Dr. K. THOMAS 2654 F. MAURY 2655	Médecine vasculaire / Angiologie B. AUREIAC 2555 J. LECARPENTIER 2155	Equipe de suppléance C. BURG 2105			
Pôle CHIRURGIE - HEPATO- GASTRO-ENTEROLOGIE	Chef de pôle : Dr G. CRENN 2311 Cadre supérieur de pôle : E. ROUBELAT 2005	Bloc opératoire J. TOURNIER 2526 C. LEFEVBRE 2525	Chirurgie orthopédique et traumatologique Dr.A. NEBUNESCU-SCHIRUU 2414 M.EGEA 2425	Chirurgie viscérale et vasculaire Dr. D. BRIAND 2314 Par interim M. SALES 2325 A. SALES 2315 C. CONDON 2325	Chirurgie urologique Dr. G. CRENN 2311 Par interim M. SALES 2325 A. SALES 2315 CCONDON 2225	Spécialités : ophtalmologie, etorhinolaryngologie, stomatologie Par interim M.SALES 2325 A. SALES 2315 C.CONDON 2325	Chirurgie ambulatoire et endoscopie digestive C.FRAVSSINET 2595 Por interim E.GUIANCE	Hépato-gastroentérologie Dr.E. YILMAZ 2362 JF. REY 2365	Anesthésie Dr.S. DUFRAISSE 2532 J. TOURNIER 2526
Pôle FEMME- ENFANT	Chef de pôle : Dr B. CAURIER 2031 Cadre supérieur de pôle : E. ROUBELAT 2005	Gynécologie – obstétrique Dr. A. TOURNEMIRE 2027 C. CHARBONNEL 2015	Pédiatrie – néonatalogie Dr B. CALINIER 2031 C. DE BANCAREL 2035	Pedopychiatrie Dr.A. CHATAGNER 1680 R.Brasselet 1685 F. PITIOT 1695	Centre de planification familiale et d'orthogénie C. CHARBONNEL 2015				(



Election du président et Vice-président des internes



Le premier jour de l'internat, vous procéderez à l'élection de votre Président et de votre Vice-président.

il vous appartiendra d'en communiquer les noms <u>au secrétariat</u> de la direction <u>des Affaires Médicales et au président</u> de la Commission Médicale d'Établissement. Le Président et le Vice-président des internes sont membres de la commission médicale d'établissement (CME), de la commission du développement professionnel continu (CDPC) et de la commission de la permanence des soins (COPS).

Organisation des gardes



Réalisation des tableaux de garde

Le Président des internes est chargé de réaliser les tableaux de garde des internes des urgences et de spécialités pour le mois à venir. Le tableau de garde doit être saisi par l'interne responsable du planning dans un logiciel spécifique, EGTT, en lien avec le secrétariat du SAMU.

Afin de permettre une rémunération des gardes M-1 dans les délais, il est important de renseigner EGTT avant le 8 du mois M.



Infos pratiques pour les gardes :

- Un plan de l'hôpital et un mini-annuaire vous seront remis à votre arrivée
- Gardes aux urgences : une chambre de garde est située dans les urgences, et l'autre au niveau -2 (clé disponible dans l'armoire du SAMU).

En cas d'appel par le site des Peyrières :

- Une voiture est à disposition devant l'UMPA en cas de nécessité de déplacement sur le site des Peyrières. Les clés sont conservées dans l'armoire SAMU.
- Adresse des Peyrières : Résidence des Peyrières Olemps 12 027 Rodez Cedex 9 (tél : 05 65 55 10 10)

Visite médicale



Vous devrez contacter le secrétariat de la médecine du travail au 05.65.55.28.50 afin de **prendre rendez-vous pour votre visite médicale d'embauche.**

Vous devez vous munir de votre carnet de santé.

Formation au logiciel dossier du patient Dx-Care



Tous les nouveaux internes doivent participer à une formation à l'utilisation du logiciel de prescription du médicament et du dossier informatisé du patient : Dx-

Les dates des formations vous seront communiquées dès votre arrivée, des sessions sont prévues dès le premier jour.

Votre présence est obligatoire.

A noter que:

les deux internes qui assureront la garde aux urgences la première semaine suivant le début du semestre doivent impérativement être des internes de médecine de spécialité et faire partie des internes formés aux logiciels de prescription le premier jour.

Formation à la radioprotection



Une formation à la radioprotection est obligatoire pour les internes des spécialités suivantes : imagerie médicale, cardiologie, bloc opératoire (chirurgie et anesthésie), radiothérapie et gastro-entérologie.

Elle sera délivrée par la Personne Compétente en Radioprotection (poste 2683).

Cette formation est également ouverte à l'ensemble des internes, toutes spécialités confondues.

Démarche qualité et gestion des risques

L'accès aux protocoles et à la déclaration d'évènements indésirables se fait via intranet :



Acces aux protocoles du CH

- J'applique les protocoles disponibles sous intranet en cliquant sur
- Classeur en cas de panne informatique présent dans tous les postes infirmiers

Gestion des risques

- Je demande mon code d'utilisateur intranet et mon mot de passe
- Je déclare sous intranet tout évènement indésirable (E.I.) afin que l'institution puisse mettre en place des actions d'amélioration

A noter:

Protocoles en cas d'AES:

MOP-CLI-AES-017 - Premiers soins en cas d'AES PRO-CLI-AES-007 - Conduite à tenir en cas d'AES chez le personnel hospitalier

Procédure hôpital en tension:

PRO-CHRODEZ-011 - Hôpital en tension

Communication

Site intranet du CH: accès depuis tout poste informatique sur réseau en cliquant sur



Site internet du CH Rodez : <u>www.ch-rodez.fr</u>

Réseaux sociaux :









@centrehospitalierderodez sur Youtube

infos PRATIQUES





Logement

Localisation

Les internes sont logés par l'établissement dans la mesure des possibilités, dans des logements pouvant être mis à leur disposition :

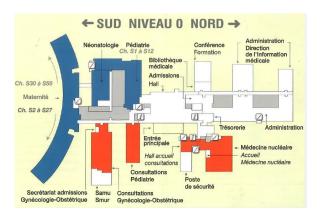
- À la résidence LE FIRST, 23 avenue de la Gineste, à RODEZ,
- À l'internat sis au 1^{er} et au 2^d étage de la résidence LE PIREE-MEDICIS, 8 rue d'Athènes et 5 rue de Copenhague, à RODE7.

Modalités d'accès

Les clés de votre logement ainsi qu'un badge d'accès à l'immeuble sont à retirer au PC sécurité du CH pour les internes logés au PIREE-MEDICIS. L'ascenseur de l'immeuble n'autorise l'accès au 2ème étage que sur entrée d'un code qui vous sera communiqué à votre arrivée.

Pour les internes logés au FIRST, se présenter au PC sécurité seulement pour le retrait du badge, l'attribution des clés se faisant directement au FIRST, à l'arrivée.

Le poste de sécurité est situé sur la droite du parvis à l'entrée du Centre Hospitalier (bâtiment des Consultations, derrière la banque d'accueil) :



Des logements annexes ont été mis à la disposition des internes à la résidence Acropolis: les modalités d'accès vous seront précisées à votre admission si vous êtes affecté dans ces logement.

Règlement intérieur internat

Une caution d'un montant de 300 € devra être versée <u>au plus tard</u> le jour de votre arrivée à la Direction des Affaires Médicales.

La Direction des Ressources Matérielles est chargée de procéder à l'état des lieux qui sera fait en votre présence le jour de votre arrivée.

Le nettoyage des chambres et la vaisselle doivent être faits par chacun d'entre vous.

Le linge de lit (couvertures, draps, couvre-lit) n'est pas fourni.

Les dégradations portant sur les parties communes seront à la charge de tous.

Enfin le **règlement intérieur de l'internat** complète votre information sur le logement et votre séjour. Il vous est remis par la Direction des Affaires Médicales.

Courriel



L'adresse mail de l'internat est la suivante : internatch@orange.fr

Un ordinateur est en accès libre dans la salle commune du PIREE.

Vous êtes invité à consulter cette boite mail très régulièrement. Merci de veiller à ne pas effacer les messages pour qu'ils soient lus par tous!

Badge



L'agent de sécurité vous a donné deux badges. L'un vous permet d'accéder au parking du Centre Hospitalier, à certaines salles sécurisées et au self, l'autre permet l'ouverture de la porte de la résidence du Pirée.

Les badges et les clés de votre logement doivent être rendu le jour de votre départ au poste de sécurité.

Repas



Les responsables du secteur restauration prendront contact avec les président et vice-président élus pour présenter le fonctionnement.

Le service repas est organisé de la façon suivante :

- <u>Les repas du midi en semaine</u>: sont servis au self situé au 5ème étage du centre hospitalier. Le self est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h30.
- <u>Les repas du soir et du week-end</u> : sont livrés à l'internat.
- <u>Les petit-déjeuners</u> : une dotation pour la préparation des petit-déjeuners est livrée à l'internat et conservée dans l'espace collectif de restauration.